

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 124 promulguant on Côte française des Somalis l'ordonnance n° 45-252 du 26 octobre 1945 relative aux règlements par chèques el virements.

n° 124

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

26 janvier 1949

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1949

Date du numéro

31 janvier 1949

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulguée à la Côte française des Somalis l'ordonnance n° 45- 2528 du 26 octobre 1945, relative aux règlements par chèques et virements (J. O. du 27 octobre 1945. page 6962, complétée par l'article 162 de la loi n° 46-2154 du 7 octobre 1946).

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.